

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2022

➤ Le budget 2022 en préparation

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	Excusé – Pouvoir à J.M. DAVI	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	Excusée
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Excusée– Pouvoir à M. PERNELET
Frédéric CHARVET	X		

Frédéric CHARVET a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 janvier 2022

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 janvier vous a été adressé par mail le 12 janvier 2022.

- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 6 janvier 2022.**

2 - Grand Bourg Agglomération :

Conférence des maires du 17/01/2022

Rapport budget primitif 2022

Budget de 168 M€ dont :

- 99 M€ dédiés à des services directs aux habitants (59% du budget) : eau, assainissement, transports, gestion des déchets, équipements sportifs, culturel...
- 40 M€ vers les communes de l'agglomération (24% du budget) : attribution de compensation, service instruction du droit du sol...
- 11 M€ en faveur du développement économique
- 6 M€ au bénéfice des logements du territoire : travaux énergétiques chez les particuliers...
- 6 M€ (4% du budget) : masse salariale, formation, indemnités des élus.

Dépenses d'investissement : 54 M€ dont :

- 46 M€ de dépenses d'équipement (Eau et assainissement 15.30 M€, Conservatoire 6.8 M€, Plaine tonique 3.7 M€, Plan d'équipement territorial 3 M€, Renouvellement urbain et logements sociaux 2.7 M€, zones d'activité 2 M€...)
- 8.8 M€ remboursement d'annuités des emprunts

Recettes encore dégradées en raison de la pandémie : 168 M€

- Recettes liées aux politiques publiques 81,4 M€ (48.5%)
- Recettes issues de la fiscalité locale 21.7 M€ (13%)
- Concours de l'état 38 M€ (22.6%).

Un budget orienté la transition écologique pour 12.2 M€ (mobilités douces, requalification de la Plaine Tonique, qualité de l'eau et des milieux aquatiques, réhabilitation énergétique des logements....

Déplacement du siège :

Acquisition du bâtiment crédit agricole Kennedy pour un coût d'achat de 2.5 M€ + 12 M€ de travaux, coût moins élevé qu'un bâtiment neuf (3 000 €/m²).

Contrat de bail/9 ans avec le crédit agricole : location annuelle 250 000 €/an.

L'installation est prévue fin 2024.

Application du Droit des Sols :

Les services ont enregistré + 25 % de dépôt de permis de construire dû au passage à la RT2020. Afin de maintenir la performance du service et de renforcer le conseil aux communes et aux pétitionnaires, le bureau a acté la réorganisation administrative de la direction et des procédures. Il est proposé la restitution aux communes volontaires de l'instruction des certificats d'urbanisme informatif (CUa) et des déclarations préalables (DP) ne créant pas de surface plancher ou d'emprise au sol. Du fait de l'arrivée du nouvel agent à l'accueil, la commune ne souhaite pas cette restitution.

Prochain conseil de communauté le 7/02/2022.

3 - Commissions communales :

Commission Animation-Culture/Economie locale

- Compte-rendu de la commission du 15/01/2022
 - Intervention de l'AGLCA le 24 mars 2022 à la salle des fêtes : connaissance de base d'une association sous forme d'un quiz. Ouvert à toutes et tous, les commerçants sont conviés.
 - Spectacle Dieselle compagnie : « Vieille moi jamais ! » le 14 octobre 2022 en collaboration avec le club amitié loisirs et le club photo (ateliers, scénettes). Coût 5 000 € (subvention attendue totale ou partielle). Le conseil émet un avis favorable pour ce projet avec un montant maximum de 3 000 € si obtention d'une subvention partielle.
 - La signature La charte de franchises de Tossiat a 700 ans : rendez-vous le 14 mai 2022.
 - Forum des associations : le 3 septembre 2022 (voir si on associe Certines).
 - Dictée intergénérationnelle : le 19 novembre 2022 - Dictée spécifique pour les plus jeunes, et loisirs créatifs.
 - Décors de Noël 2022 : de beaux projets (qui mènent jusqu'en 2024 !).
- Bâtiment sis 274, rue L.F. Jambon : le 14/01 le groupe de travail a rencontré Orpi pour la visite du bâtiment. Ce dernier a un beau potentiel mais sa réhabilitation et sa mise aux normes représentent un budget conséquent. La commune ne peut pas porter un tel projet. Le maire va rencontrer des bailleurs sociaux et voir s'ils sont intéressés par le bâtiment. Il leur sera demandé de conserver, dans leur projet, un usage commerce.

Commission Communication

- Echo de la Chanaz : à la UNE 30^{ème} anniversaire du jumelage - Date limite de remise des articles le 7 février 2022.

CCAS

- Madame KOCH a présenté les actions de prévention portées par Ain Domicile Service. Le CCAS propose au Conseil municipal de retenir les actions de prévention suivantes :

- ✓ action de prévention routière
- ✓ action de prévention des chutes.

La mise en place de ces actions fera l'objet d'un « appel à projets » qui sera présenté à la conférence des financeurs au plus tard fin février et la validation de la prise en charge interviendra en principe en juin-juillet.

Le conseil valide la proposition du CCAS.

Le CCAS a également suggéré deux actions : une action « comment mieux se nourrir après 60 ans » et une réunion sur les procédures de protection des majeurs.

- Compte rendu réunion du 29 janvier 2022 :
Aides aux vacances (aide de 5€/jour/enfant maximum 20 jours) : 63 enfants ont bénéficié de l'aide en 2021, pour une moyenne de 9.7 jours financés. 10 enfants ont atteint le plafond des 20 jours.
Pour les colis, de très bons retours des bénéficiaires. A noter deux factures n'ont pas été payées sur l'exercice 2021 (réception tardive).

Demands de subventions : le CCAS a fait des propositions, ces dernières seront étudiées lors de la commission finances dédiée au vote du budget 2022.

Retour à l'emploi : Plateforme inclusion pour aider les personnes en difficulté qui souhaitent un retour à l'emploi à un petit rythme.

Collecte au bénéfice du secours populaire à organiser.

CME

- Mise sous pli des cartes de vœux.
- Visite du village commentée par Claude Guy le 04/02/2022.
- Alain Perdrix interviendra auprès du CME le vendredi 4/03 pour présenter le fonctionnement d'une commune.

Commission Environnement

- Film zéro déchet : sera sans doute annulé – prévoir des animations autour de cette projection.
- Compte-rendu de la visio-conférence Grand Bourg agglomération : aire de stockage des déchets verts. L'agglomération lance un appel d'offre pour mettre en place le broyage. Les communes doivent proposer un site de stockage.
- Prochaine réunion le 04/02 à 20 h.

Commission Finances

Compte rendu réunion du 31 janvier 2022 :

Un état provisoire du réalisé 2021 a été présenté au conseil :

	Budgétisé	Réalisé	Disponible
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	342 100,00	330 285,61	11 814,39
012 Charges de personnel	398 200,00	376 252,77	21 947,23
022 Dépenses imprévues	41 436,95		41 436,95
023 Virement section investissement	443 303,00		443 303,00
65 Autres charges gestion courante	131 800,00	112 264,80	19 535,20
66 Intérêts	29 048,55	29 048,55	0,00
67 Charges exceptionnelles	3 000,00	129,90	2 870,10
68 Dotation aux provisions	500,00	500,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 389 388,50	848 481,63	540 906,87
042 Opérations d'ordre	3 282,50	52 745,60	-49 463,10
TOTAL DEPENSES	1 392 671,00	901 227,23	491 443,77
RECETTES			
002 Excédent antérieur reporté fonct.	475 970,43		475 970,43
013 Remboursement rémunération	1 500,57	4 130,14	-2 629,57
70 Produits des services	88 300,00	83 006,55	5 293,45
73 Impôts et taxes	725 000,00	701 629,65	23 370,35
74 Dotations et participations	84 900,00	117 677,37	-32 777,37
75 Revenus des immeubles/autres produits	17 000,00	22 755,77	-5 755,77
76 Produits financiers	0,00		0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	23 960,00	-23 960,00
TOTAL RECETTES REELLES	1 392 671,00	953 159,48	439 511,52
042 Opération d'ordre entre section	0,00	25 504,80	-25 504,80
TOTAL RECETTES	1 392 671,00	978 664,28	414 006,72

	Budgétisé	Réalisé	Disponible
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
001 Solde exécution d'investissement reporté	72 259,20		72 259,20
020 Dépenses imprévues	1 999,82		1 999,82
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00
16 Remboursement emprunts	101 605,98	101 605,98	0,00
204 Travaux électrification Haissor	12 000,00	11 791,67	208,33
20 Immobilisation incorporelles	55 000,00	4 050,00	50 950,00
21 Immobilisations corporelles	316 780,00	218 718,63	98 061,37
23 Immobilisations en cours	112 000,00	752,69	111 247,31
TOTAL DEPENSES REELLES	671 645,00	336 918,97	334 726,03
040 Opération d'ordre entre section	0,00	25 504,80	-25 504,80
TOTAL DEPENSES	671 645,00	362 423,77	309 221,23
RECETTES			
021 Virement de la section investissement	443 303,00		443 303,00
024 Produits des cessions	15 800,00		15 800,00
10 Dotation fonds divers réserves	94 259,50	253 287,42	-159 027,92
13 Subvention investissement	15 000,00	7 394,00	7 606,00
16 Emprunts	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	668 362,50	360 681,42	307 681,08
040 Opération d'ordre	3 282,50	52 745,60	-49 463,10
TOTAL RECETTES	671 645,00	413 427,02	258 217,98

Prochaine réunion de la commission le 7 mars 2022 à 19 h : Préparation budget 2022.

Commission Scolaire et Péri-scolaire

- Fermeture classes Mmes Mercey et Rétif (COVID)
- Annulation séjour ski (report en mars 2023) – les élèves de CM2 iront à Superbesse du 30 mai au 3 juin pour une semaine sportive et scientifique sur le thème du volcanisme.
- Annulation du loto du sou des écoles
- Autotest à destination du personnel travaillant dans l'école (2 autotests gratuits par semaine jusqu'en mars) – le personnel de l'éducation nationale aura une boîte de masques chirurgicaux, le personnel travaillant à l'école maternelle, des masques FFP2.
- L'école demande une 3^{ème} ATSEM pour la rentrée 2022 pour une classe de GS/CP ou GS/CE1.
- Prochain conseil d'école : 8 mars 2022 à 18h30.

Commission Travaux – bâtiments

- Devis éclairage église entreprise EGR 01 14 995 €HT
- Rénovation locaux école – estimation de 120 000 €HT(LACROIX) et 140 000 €HT (GERVAIS DONGUY)
- HAISSOR : compte-rendu de la réunion du 13/01/2022 :
 - ✓ Mise en service janvier 2023
 - ✓ Etude des dossiers octobre-novembre 2022 (CAL)
 - ✓ Réunion d'information le 27 juin 2022 à 18 h
 - ✓ 8 mars 2022 : organisation d'une visite Haissor à Beny
 - ✓ Réunion tous les mois : projet de vie sociale
- Projet âges et vie : Me Bailly notaire à Pont d'Ain pour réaliser la promesse de vente
- Prochaine réunion le mercredi 16/02 18h30

Commission Voirie

- Ecluse Mulaty : Procédure adaptée : consultation des entreprises encart sur le Progrès le 7/02/2022 (150 €) - Signature d'une convention avec le Département.
- Réunion du 25 janvier 2022 : Mise en accessibilité arrêts cars au village.
- Assainissement : visite sur place (Landenettes, Grande Vavrette, Teppes) avec le Grand Cycle de l'Eau de Bourg Agglomération le 27/01/2021 : inspection par caméra et nettoyage réseaux sont préconisés.

Jumelage

- Le co-président a présenté sa démission. Une AG extraordinaire est programmée le 10/02 à 20h30 pour revoir les statuts.
- Programme prévisionnel 30ème anniversaire du 26 au 29 mai 2022. Visite des Soieries Bonnet à Jujurieux, visite guidée théâtrale de Pérouges, Inauguration salles René Pariset et Roger Blatrix... avec la participation de la Vigneronne.

Commission urbanisme

- Révision du PLU : réunion du 26/01 – Présentation des enjeux économiques. Une réunion en présence des agriculteurs sera programmée en mars.

4 - Personnel :

Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de Protection sociale complémentaire

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 impose aux employeurs publics de participer au financement d'une partie des garanties de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Ainsi, les employeurs publics participeront désormais au financement :

- d'au moins la moitié des garanties de protection sociale complémentaire souscrites par leurs agents et destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident (complémentaires santé), à hauteur d'au moins 50 % d'un montant de référence (qui sera fixé par décret en Conseil d'Etat) ;
- des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès (prévoyance) auxquelles souscrivent leurs agents, à hauteur d'au moins 20 % d'un montant de référence (qui sera fixé par décret en Conseil d'Etat).

5 - Urbanisme :

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- BETON Florent – Extension maison d'habitation – 706 chemin des Teppes
- BERNIGAUD Gérald – Rénovation - 588 chemin de Mas Gruzin -

- Déclarations préalables :

- ISOWATT pour Mathieu COUARD - panneaux solaires – 371 chemin de Mas Gruzin
- CHARVIEUX Amaury – portail, enduit sur façade garage – 125 chemin du gaz du soulier
- LE SCOUEZEC – piscine – 190 chemin de Mas Gruzin

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- Consorts DERUDET – Au marais
- BERARD Gilles – 3 impasse de Mas Ballet

5 - Questions diverses :

- Réunion avec le département de l'Ain dans le cadre de la convention bibliothèque municipale le 15 février prochain à 14 heures.
- Voies douces intercommunales : création d'un parcours Druillat, St Martin du Mont, Tossiat, Journans, Revonnas, Ceyzeriat – rencontre de travail avec les communes le jeudi 17/02 à Journans.
- Ecole de Musique : réunion sur le thème des Culturiosités le 20/01/2022.
- Plan communal de sauvegarde à initier : création d'un groupe de travail.

Prochain conseil le jeudi 3 mars 2022 à 20h.

La séance est levée à 23 h.